

**Conseil d'établissement 2021-2022
Mardi 5 octobre 2021**

à 19h00, via la plateforme de visioconférence Zoom

PROCÈS-VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.1. Les membres en ligne à l'ouverture de la séance, à 19h03, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Mélanie Labelle agira comme secrétaire pour la séance.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Caroline Chartrand	X	
	Michel Khouday	X	
	Mélanie Labelle	X	
	Simon Landry	X	
	Yasaman Shayan	X	
	Guillaume Tardif	X	
SUBSTITUTS PARENTS	Marie-Thérèse Nguyen	X	
	Tahar Sadiki		X
MEMBRES DU PERSONNEL	Daphney Belfond	X	
	Kheira Brahimi	X	
	Josée-Lynn Karam	X	
	Karine Lagacé	X	
	Diane Pitre-Gauvin	X	
	Marina Spataru	X	
SUBSTITUTS DU PERSONNEL	Fawzia Belmeliani		X
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	Jaiez Kaouthar Sassi	X	
DIRECTION (EX OFFICIO)	Caroline Bleau	X	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Emilie Guestier	X	

2. Présentation des membres
Mot de Bienvenue de Mme Caroline Bleau.



École Saint-Clément-Est Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys



Des observateurs assistent à la rencontre, il s'agit de stagiaires du collège Bois-de-Boulogne, étudiants en sciences humaines option éducation.

Tour de table afin que chaque membre du CÉ 2021-2022 se présente.

3. Période de questions du public

Il n'y a pas de public présent à la séance, ce qui dispose du point.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M. Guillaume Tardif et appuyé par M. Michel Khouday. Adopté à l'unanimité.

5. Élections et Nomination – CÉ 2021-2022 membres

5.1. Mme Caroline Bleau explique les rôles à combler, et demande qui aimerait proposer sa candidature pour les postes de Président, Vice-Président et Secrétaire

5.2. M. Michel Khouday propose sa candidature comme président. Il est le seul qui propose sa candidature, il est élu par acclamation.

5.3. Mme Caroline Chartrand propose la candidature de Guillaume Tardif comme Vice-Président. M. Guillaume Tardif accepte le rôle. Il est élu par acclamation.

5.4. Mme Caroline Chartrand se propose comme trésorière. Élu par acclamation.

5.5. Mme Mélanie Labelle propose de faire une rotation de secrétaire. M. Simon Landry confirme que parents et enseignants peuvent contribuer. M. Guillaume Tardif seconde la proposition. Mme Mélanie Labelle accepte d'être la secrétaire principale qui sera remplacée en rotation par les autres membres du CÉ. Approuvé à l'unanimité.

5.6. Nomination des membres de la communauté. Présentation de Mme Jaiez Kaouthar Sassi, maman de l'école, ingénieure et citoyenne depuis 3 ans.

Pour le deuxième poste, une recherche dans l'entourage des membres et via le groupe Facebook de l'école sera faite d'ici le prochain CE.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 8 juin 2021

4.1. M. Michel Khouday demande aux membres présents lors du CÉ du 8 juin dernier, s'ils ont trouvé des erreurs ou omissions dans ce PV : aucune rapportée.

4.2. L'adoption du PV est proposée par M. Caroline Chartrand et appuyée par Mme Mélanie Labelle. Adopté à l'unanimité.

7. Suivis au procès-verbal

7.1. Dépendance aux écrans (présentation de Mme Kim-Anh Tran le 8 juin 2021)

Mme Caroline Bleau explique la présentation que les membres ont eue lors du dernier CE. Mettre la technologie au cœur des apprentissages peut comporter



École Saint-Clément-Est Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys



certaines risques. Suite à cette présentation, Mme Caroline Bleau planifie en discuter avec le comité TIC et l'équipe-école sous peu.

Mme Caroline Chartrand demande s'il est possible sensibiliser l'équipe du SDG pour varier les options sur le temps d'écran. Mme Diane Pitre-Gauvin est surprise d'entendre qu'il y a eu des films diffusés au SDG, c'est plutôt les jeux entre les enfants qui sont privilégiés. Ce n'est pas la politique habituelle. L'an dernier était une année particulière avec les bulles classes, il y a peut-être eu des exceptions lors des jours de pluie seulement. Mme Diane Pitre-Gauvin rassure les membres qu'il n'est pas permis de présenter des films le midi et elle aimerait le savoir au fur et à mesure si cette situation se produit.

M. Guillaume Tardif revient sur point de la présentation. Il souhaite s'assurer de la vigilance des enseignants relativement aux choix des activités proposées sur l'ordinateur. Mme Yassi Shayan est d'accord et demande s'il serait possible que l'équipe-école puisse avoir la présentation de Mme Tran.

Mme Marina Spataru remet en perspective que les technologies font partie des apprentissages, parfois l'enfant va dire on a « joué » à l'ordi, mais qu'il s'agit toujours d'activités éducatives. Elle aimerait mieux comprendre les inquiétudes.

Une discussion suit sur le sujet entre les membres enseignants et les membres parents.

Mme Caroline Bleau souligne que la conversation est prématurée puisque le sujet sera abordé bientôt avec l'équipe-école et les professionnels en la matière. Elle propose de revenir au CÉ avec les suggestions et les conclusions de cette conversation. M. Michel Khouday appuie Mme Caroline Bleau dans cette proposition.

7.2. Plomb dans l'eau : travaux cet été

Mme Caroline Bleau a fait un tableau pour synthétiser les problématiques, les actions et les solutions pour ce dossier complexe. Le tableau synthèse est présenté et expliqué par Mme Caroline Bleau. [Voir le document en annexe.](#)

M. Guillaume Tardif souligne qu'en ce moment il reste toujours des points d'eau non conformes et non remplacés. Il réitère que les affiches sont une mesure temporaire, que les remplacements doivent être faits. Les actions posées par le CSSMB ne sont pas conformes avec la politique du gouvernement. Il remercie Mme Caroline Bleau d'avoir tout révisé. Il est d'avis que le CÉ devrait envoyer la communication au centre de services tel que discuté et approuvé l'an dernier.

Mme Caroline Bleau explique que selon les réponses qu'elle a eues des Ressources matérielles, la CSSMB considère qu'ils respectent les directives.

M. Guillaume Tardif réitère que la politique est claire, il n'est pas de mention que le correctif soit une affiche; un point d'eau non conforme doit soit être condamné, soit être remplacé.

Mme Caroline Chartrand souligne que Mme Geneviève Bordeleau a demandé des précisions l'an dernier. M. Guillaume Tardif dit que lui et Mme Bordeleau n'ont pas reçu de réponses précises suite à ces demandes, c'est pourquoi l'an

dernier le CÉ a recommandé de prendre action suite cette année. Mme Caroline Chartrand abonde en ce sens.

Mme Caroline Bleau rassure le CÉ, elle est confiante qu'avec toutes les actions mises en place dans les derniers mois, les enfants boivent de la bonne eau.

Mme Caroline Chartrand souhaite comprendre, est-ce qu'on revient sur la décision que le CÉ a pris comme décision en juin?

M. Guillaume Tardif mentionne qu'il croit que l'école est une victime, il s'agit vraisemblablement d'un problème plus large. Les directives du gouvernement doivent être appliquées. Quelque chose ne fonctionne pas.

Mme Jaiez Kaouthar Sassi demande ce qui est nécessaire pour passer à l'action? La réponse est que la motion a été votée en juin l'an dernier pour que le CÉ de cette année puisse émettre un avis officiel au centre de services au sujet de son inconfort face à la gestion de la situation.

M. Simon Landry tient à préciser que ce n'est pas un désaveu face à la direction, simplement qu'on se butte à un mur. Il ressent une perte de confiance envers le centre de services, comme si ce dernier souhaite juste taire le sujet au lieu de corriger réellement la situation. Il reconnaît que la direction de l'école a travaillé très fort. M. Guillaume Tardif est du même avis: l'école a effectué un travail du tonnerre, c'est le centre de service qui n'est pas proactif et ne communique pas. Il faut trouver comment faire changer la situation.

Une discussion s'en suit sur la mesure, les mêmes questions se reposent encore. Mme Caroline Bleau propose de demander une autre fois quels sont les plans concrets du CSSMB pour corriger la situation.

M. Michel Khouday souhaite avoir plus d'informations et de temps pour mieux comprendre le dossier. Il aura une conversation avec M. Guillaume Tardif, et un suivi sera fait au CÉ.

7.3. Plan de lutte :

Mme Caroline Bleau informe les membres du CÉ qu'une conférence sur les microagressions a eu lieu pour l'équipe-école par Mme Myriam Laabidi, professeur au Cégep de Saint-Laurent.

Aussi, le programme des Jeunes Leaders va pouvoir reprendre cette année. Il s'agit d'offrir un rôle de responsable dans la cour d'école à plusieurs élèves de 4^e année afin d'animer des activités avec les autres élèves.

Finalement, il y aura le retour des ateliers d'habiletés sociales.

8. Discussions/Points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités

8.1. O.P.P.

Mme Mélanie Labelle informe les membres que les activités de bénévolat dans l'école reprennent. La bibliothèque a débuté ses activités la semaine dernière. Tout se déroule bien à ce niveau.



École Saint-Clément-Est

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys



La fête de la rentrée le 16 sept a été un succès. Le fournisseur de crème glacée n'a pas fourni à la demande. Un autre fournisseur sera considéré pour une prochaine fois. La photo scolaire a eu lieu sans anicroche le 20 septembre. L'horaire pourra être adapté l'an prochain si on reprend ce fournisseur, afin de réduire un peu le temps d'attente des groupes.

La première rencontre de l'OPP aura lieu demain matin. Il sera question de la planification des prochaines activités : Objets perdus, mini marathon le 22 octobre, décoration de l'école pour l'Halloween, distribution de bonbons, etc.

8.2. Comité parents-enseignants.

Mme Caroline Bleau explique que le comité voudrait faire un projet de plates-bandes. Le comité va communiquer Mme Mélanie Labelle afin de recruter quelques bénévoles.

Le comité parents-enseignants aimerait avoir du budget afin de concrétiser leurs projets cette année. Si le CÉ est d'accord, il est possible de prendre l'argent du «fonds à destination spéciale» (géré par le C.É.), pour un montant de 2700\$.

M. Guillaume Tardif demande où seraient faites les plantations? Réponse : Près de la porte C, en avant de l'école.

Il est proposé par M. Michel Khouday et appuyé par Mme Josée-Lyne Karam, que la somme de 2700\$ soit allouée au comité parents-enseignants cette année. Approuvé à l'unanimité.

8.3. Fondation

Mme Caroline Bleau a eu une réunion avec les 3 membres de la fondation pour ESCE. Le Projet Estime et le projet Prima Danse sont les nouveaux projets de cette année. Un montant d'environ 20 000\$ sera donné pour ces différents ateliers.

Il y aura toujours un montant alloué pour chaque enseignant, pour leur matériel didactique.

Un projet de classe extérieure est en exploration. C'est une démarche qui en est à ses tout débuts.

Il y a aussi des besoins au préscolaire avec leur programme axé sur le jeu. Il y aura plus d'argent pour eux cette année de la part de la Fondation pour ajouter possiblement une maisonnette et un carré de sable dans la cour.

M. Simon Landy conseille d'explorer la possibilité impliquer la formation professionnelle du centre de services. C'est une option qui peut diminuer les coûts reliés à la construction et main d'œuvre et ça sert de stage pour les élèves de la formation professionnelle. (Par ex : fabrication de mobilier et installation pour la cour extérieure, etc.)

9. Adoption des règles de régie interne

- 9.1. Mme Caroline Bleau présente le document de Régie interne pour l'année 2021-2022. Elle souligne que si un membre du CÉ le souhaite, elle peut fournir une copie papier du document.
- 9.2. Mme Mélanie Labelle souligne qu'il est 20h50, heure à laquelle la rencontre doit se terminer. M. Michel Khouday propose une extension de 30 minutes pour terminer les points à l'ordre du jour. Proposition appuyée par Mme Mélanie Labelle. Approuvée à l'unanimité.
- 9.3. Mme Caroline Bleau procède à une pige pour déterminer le premier substitut, comme stipulé dans les règles de régie interne. M. Tahar Sadiki sera le 1^{er} substitut, et Mme Marie-Thérèse Nguyen la seconde.
- 9.4. L'approbation du document des règles de régie interne 21-22 est proposée par Mme Caroline Chartrand et appuyée par M. Simon Landry. Approuvé à l'unanimité.
10. Activités intégrées
 - 10.1. Mini marathon du 22 octobre (débordement de l'horaire habituel)
 - 10.2. Cross-Country, demain 6 octobre, 30 élèves de 4^e année qui participent (débordement de l'horaire habituel)
 - 10.3. Spectacle de Tortue Berlue
 - 10.4. La résolution pour les activités intégrées est proposée par Mme Karine Lagacé et appuyée par Mme Yasaman Shayan. Approuvée à l'unanimité.
11. Location des locaux, tutorat et activités parascolaires (approbation)
 - 11.1. Mme Caroline Bleau nous dit que la politique a été mise à jour. Mme Émilie Guestier nous explique les offres parascolaires, qui sont très variées : dance fit, karaté sportif, mini basketball, les petits as (échec, science, anglais, Repti-zoo). Les inscriptions sont du 6 au 13 octobre.

L'offre de service sera envoyée aux parents demain.

La Résolution pour location des locaux est proposée par M. Guillaume Tardif et appuyée par Mme Josée-Lynn Karam. Approuvé à l'unanimité.
12. Mesure 15024, Aide aux parents
 - 12.1. Mme Caroline Bleau explique que cette mesure est allouée pour des conférences aux parents. L'an dernier les parents ont pu profiter des offres de conférences virtuelles de qualités offertes par aidersonenfant.com. Puisqu'il y a toujours des mesures en vigueur à cause de la pandémie, l'option des conférences virtuelles demeure pertinente. Mme Caroline Bleau va envoyer le lien et les informations aux membres du CÉ ainsi qu'une proposition par courriel.

13. Information du SDG et résolution pour l'adoption des règles du SDG

- 13.1. Mme Caroline Bleau explique que les règles du SDG ont été présentées et approuvées en juillet dernier. Il manque seulement la résolution, qui doit être faite par des membres du CÉ de l'an dernier.
La résolution pour les règles du SDG 2021-2022 est proposée par M. Simon Landry et appuyée par Mme Mélanie Labelle. Approuvé à l'unanimité.
- 13.2. Mme Diane Pitre-Gauvin nous informe que la déclaration de la clientèle s'est finalisée aujourd'hui. Il y a 299 enfants inscrits comme réguliers. Ce qui signifie une augmentation par rapport à l'an dernier (277 enfants). Il y a aussi 70 enfants inscrits de façon sporadique.
Il y a beaucoup de nouveau personnel cette année, dans l'ensemble ça va assez bien. L'équipe tente de revenir à la normale (pré-pandémie) et d'instaurer 3 activités sportives par semaine en plus des bricolages et autres activités.
La planification de la prochaine journée pédagogique le 25 octobre est en cours. La thématique sera l'Halloween.
Mme Caroline Bleau demande comment ça se déroule le matin depuis que l'heure d'ouverture du SDG a été devancée à 7h. Mme Diane Pitre-Gauvin répond qu'il n'y a pas beaucoup d'enfants pour l'instant, mais elle croit que de nouveaux s'ajouteront au fil du temps.

14. Information de la direction

- 14.1. Mme Caroline Bleau fait un bilan de la clientèle. Il y a 677 élèves cette année, c'est une baisse par rapport à l'an dernier. Certainement à cause de la fermeture des frontières, nous avons moins d'élèves en classe d'accueil. La rentrée s'est très bien déroulée, il y a moins d'inquiétude que l'an dernier et l'ambiance est bonne. Les comités reprennent. La fête de la rentrée a été un succès!
- 14.2. État de la situation de la pandémie : 2 cas jusqu'à présent. Une classe a dû être fermée, mais finalement rouverte après les analyses de la santé publique. Et depuis, il n'y a pas eu d'autre cas. À suivre.
- 14.3. Protocole de fermeture de classe ou d'école : les protocoles sont prêts, en cas de fermeture de classe, les enseignants seront prêts le surlendemain. Cette année, si tel était le cas, les spécialistes garderaient même horaire. Si une fermeture de l'école était nécessaire, il reste quelques petits ajustements au plan de contingence, mais l'équipe-école est prête.
- 14.4. Première communication : Il y a eu un petit changement (pas pour le préscolaire) la communication est maintenant prévue en novembre pour l'équipe primaire et elle se fera sur la nouvelle plateforme Mozaïk.
L'information sera envoyée demain aux parents.
- 14.5. Projet Estime et Prima-Danse : Les ateliers Estime commencent le 12 octobre et le projet danse sera ajouté bientôt.

14.6. Mesure alimentaire : Il y a 47000 \$ pour cette mesure cette année. Le montant va être dépensé de 4 façons.

- a. Aide alimentaire pour les familles défavorisées (environ 29 000 \$)
- b. Collations au SDG lors de journées pédagogiques
- c. Collations lors d'événements (ex : fête rentrée, mini-marathon)
- d. Projets de nutrition dans les classes

Mme Caroline Chartrand pose la question pour savoir comment les parents vont récupérer le matériel scolaire des enfants s'il y a fermeture de classe. Mme Caroline Bleau répond que les effets seront mis dans le sac à dos de l'enfant. Si ce n'est pas possible, la même procédure que l'an dernier sera appliquée; les parents pourront venir récupérer les effets le lendemain, à l'extérieur, en même temps que la distribution d'ordinateurs pour les élèves qui en ont fait la demande.

Mme Jaiez Kaouthar Sassi demande comment ont été financées les collations qui ont été distribuées en début d'année au SDG. Mme Caroline Bleau explique qu'il s'agit des réserves de collations de l'an dernier, il y avait des réserves de collations qui ont été distribuées cette année.

M. Guillaume Tardif demande quel a été le niveau de réponse suite au courriel pour offrir la mesure d'aide aux familles. Mme Caroline Bleau répond qu'il y a environ 37 familles qui en bénéficient. Elle a fait un message séparé de l'infolettre pour rejoindre plus de gens. Les enseignants sont au courant de la mesure, ils peuvent le suggérer. Mme Diane Pitre-Gauvin confirme qu'elle a expliqué la mesure et donné des informations à une famille allophone.

15. Divers

15.1. Brigadier Cornwall : Mme Caroline Chartrand a eu plusieurs conversations avec des parents au sujet des travaux du REM qui complique la circulation et elle se demande pourquoi il n'y a pas toujours de brigadier à l'intersection? L'Académie a fait des demandes au SPVM. Notre CÉ pourrait en faire la demande aussi, puisque beaucoup de familles utilisent cette intersection pour venir à notre école.

15.2. Élection AGA : Mme Caroline Chartrand souhaite souligner qu'elle trouve bien que notre école fasse une vraie élection lors de l'AGA. Il est nécessaire de garder une méthode officielle pour élire les membres du CÉ.

16. Prochaine rencontre : mardi 2 novembre 2021 à 19h00

Levée de l'assemblée à 21h29 sur proposition de Mme Diane Pitre-Gauvin, appuyée par M. Michel Khouday.

ANNEXE

Synthèse de la situation de la qualité de l'eau à l'école Saint-Clément-Est

Conseil d'établissement – rencontre du 5 octobre

Problématiques	Actions
Confusion dans la compréhension des consignes quant à la différenciation des classes préscolaires et primaires	- Clarification des consignes spécifiques à notre école qui a été traitée. différemment des autres (projet pilote) - Le tableau des résultats a été complété avec les classes manquantes. - Toutes les classes ont été testées.
Erreurs dans quelques données du tableau des résultats	- Analyse de chaque point d'eau : correction des données dans le tableau synthèse. - Toutes les affiches ont été révisées en concordance avec les résultats.
Fontaines inutilisables, mais non fermées	Les fontaines ont été fermées.
Fontaines dans les toilettes en bas	Fontaines remplacées par des stations de remplissage.
Affiche trop petite dans le local B-017 – risque qu'un enfant boive quand même	Ajout d'une affiche 8 1/2 x 11 avec un pictogramme qui indique de ne pas boire.
Les affiches n'indiquaient pas la raison de faire couler 1 minute. Un remplaçant pourrait ne pas comprendre l'importance de suivre la consigne.	Nous avons ajouté une 2^e affiche qui explique les raisons dans les locaux où il y a la consigne 1 minute.
Il y avait des fontaines 1 minute dans les lieux non supervisés, par exemple les toilettes au sous-sol	Toutes les fontaines hors des classes ont été fermées si l'eau n'était pas conforme au 1^{er} jet.
Manque de points d'eau pour les intervenants qui ne sont pas dans une classe (sans évier ou fontaine), surtout au 2^e étage	3 nouveaux points d'eau dans les corridors sont fonctionnels (après résultats à P30 dans certains des nouveaux points d'eau : ajout d'un purgeur automatique et de filtres)